



La demande de dérogation au RIFSEEP pour les corps techniques de nos ministères a fait l'objet d'un refus par Matignon. Son éventuelle mise en œuvre et l'application du protocole minoritaire PPCR vont engendrer des reculs importants, notamment pour les agents de la filière technique : experts techniques, dessinateurs, techniciens et ingénieurs.

Non seulement les carrières sont ralenties et la gestion toujours plus individualisée mais la rémunération globale risque d'être directement impactée !

La bascule au RIFSEEP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pose la question du versement des ISS 2017, habituellement versés en décalage d'une année.

Le report de cette dette de l'État au départ à la retraite des agents est une menace qui pèse sur toute la filière technique Équipement.

Avec **FORCE OUVRIÈRE**, je demande :

- **Le paiement immédiat de l'année de décalage ISS**, dette de l'État envers les agents de la filière technique Équipement ; accompagné d'un dégrèvement fiscal,
- **La dérogation au** régime indemnitaire « tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel » (**RIFSEEP**),
- La mise en place d'**un régime indemnitaire revalorisé, versé en année courante et lié au grade.**

**FORCE OUVRIÈRE** a d'ores et déjà remis en CTM du 24 mars 2017 des projets de textes prévoyant le paiement en année courante des ISS, le versement de l'année de décalage des ISS et la revalorisation de l'ISS et de la PSR.

**Je soutiens la démarche de FORCE OUVRIÈRE et je signe la pétition pour apporter mon soutien et faire entendre ma voix.**

***Pour la filière technique, pour mes rémunérations, je me mobilise !***

*Plus d'informations sur [www.snitpect.fr](http://www.snitpect.fr) et sur [snp2efo.wixsite.com/snp2e-fo](http://snp2efo.wixsite.com/snp2e-fo)*

